

Testathlon 2022

Au profit de la recherche sur les maladies de l'appareil digestif et la nutrition

REGLEMENT DE LA TOMBOLA DU TESTATHLON DIGESTSCIENCE 2022

L'organisateur

La fondation DigestScience, fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 21 juillet 2008, identifiée par le numéro SIRET 5070690 360 00031 et ayant son siège social au 8 rue Jean Walter à Lille (59000), organise une tombola à l'occasion de l'évènement «Le Testathlon DigestScience» dont tous les bénéficiaires iront à la recherche sur les maladies digestives.

Durée

La tombola débutera le 28 septembre 2022 et prendra fin le 08 octobre 2022
Le tirage au sort aura lieu le 08 octobre 2022

Participants et Conditions de Participation

Toute personne qui a préalablement acheté un ou plusieurs billets de tombola au prix de 2,5 euros le billet peut participer à la tombola.

Le participant peut acheter un billet auprès de la Fondation DigestScience ou lors de l'inscription au Testathlon

Le participant gagne dès lors que le numéro du billet qu'il a acheté est tiré au sort.
L'élimination immédiate du participant à la tombola peut être effectuée sans délai ni préavis, s'il s'avère qu'il y a eu tricherie.

La participation à la tombola implique l'acceptation pure et simple par le participant, sans aucune restriction ni réserve, du présent règlement

Dotations : les lots

La dotation est de :

- Veste Hiver Femme DigestScience taille s valeur 150 euros
- 1 veste team DigestScience homme Taille M ou S valeur 150 euros
- 3 x 1 maillot Cofidis d'une valeur de 90 euros/u
- 1 tenue Vélo Specialized d'une valeur de 90 euros
- 1 Casque vélo Specialized DigestScience d'une valeur de 80 €
- 1 Tablier Le lin Français DigestScience d'une valeur de 45 euros
- Sac Le lin in Français DigestScience d'une valeur de 35 euros
- 1 coupe de cheveux Homme Jean Louis David d'une valeur de 30 euros
- 3 x 1 paire jambières vélo DigestScience d'une valeur de 20 euros/u

DigestScience

8 rue Jean Walter 59000 Lille

☎ : 03.20.96.81.26 - @mail : contact@digestscience.com

www.digestscience.com

- 3 x 1 paire de manchettes DigestScience 17 euros/u
- 10 x 1 gourde vélo DigestScience valeur 15 euros/u
- 10 x 1boite pour outils vélo DigestScience 15 euros/u

Tirage au sort

Les lots seront attribués par tirage au sort le 8 octobre 2022

Retrait des lots

La liste des gagnants sera affichée le 8 octobre 2022 à l'issu du Testathlon à la Base des Prés du Hem à Armentières et affichée sur le site internet de la Fondation à la rubrique testathlon 2022

Les lots seront à retirer à la fondation DigestScience 8 rue Jean Walter 59000 LILLE, sur présentation du billet gagnant ou sur le Stand de la Fondation à la base des Près du Hem durant le Testathlon.

La date limite de retrait du lot est fixée au 14 novembre 2022. Au-delà de cette date, le lot redevient la propriété de DigestScience

Limitation de responsabilité

L'organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de l'organisation de la présente tombola, notamment si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, il est amené à annuler, écourter, proroger ou reporter la tombola.

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses annexes éventuelles. Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à contre-valeurs en argent, ni à échange à la demande des gagnants. L'organisateur décline toute responsabilité quant à l'état des lots à leur livraison.

2

Données à caractère personnel

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous vous informons qu'il ne sera pas constitué de fichiers des personnes qui auront participé à la tombola.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles seront détruites dès la fin de la tombola.

Publicité et promotion des gagnants

Du seul fait de l'acceptation du lot, le gagnant autorise l'utilisation de son nom, prénom, ainsi que des photos et/ou vidéos de remise du lot, sans que cette utilisation puisse laisser prétendre à d'autres droits que le lot gagné.

Contestations et litiges

Toute contestation relative à cette tombola devra obligatoirement intervenir par écrit, dans un délai maximum de 7 jours à compter de la date de diffusion du nom des gagnants.

DigestScience

8 rue Jean Walter 59000 Lille

☎ : 03.20.96.81.26 - @mail : contact@digestscience.com

www.digestscience.com